



VENTE AU DÉBALLAGE
Dépôt vente jouets et livres

Organisée par :

CENTRE SOCIAL & CULTUREL VENT DES ILES
255 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
17000 LA ROCHELLE

ATTESTATION –INSCRIPTION BOURSES AUX JOUETS

A, le

Je soussigné(e) Nom, prénom.....

Né(e) le..... à (ville +département).....

et domicilié(e) à l'adresse

..... titulaire de la pièce

d'identité n°participant à la vente au déballage désignée

ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (art L310-20 du code du commerce).
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal).

Fait àle

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

BOURSES AUX JOUETS ET LIVRES

Cette bourse a pour objet de prendre en dépôt vente des jouets et livres.

ARTICLE 1 : L'Association du Centre Social & Culturel « Vent des Iles » par le biais de ses bénévoles organise une bourse aux jouets ouverte à tous. (Art321-7 code pénal modifié par ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000-art3 (VJORF22septembre 2000 en vigueur le 01/01/2002)

ARTICLE 2 : Au Centre Social & Culturel « Vent des Iles »
255 avenue Denfert Rochereau
17000 La Rochelle

Le dépôt et enregistrement des jouets :

Jeudi 20/11/2025 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi 21/11/2023 de 14h à 18h

La vente : **Samedi 25/11/2023 de 9h à 17h**

Versements des gains et restitutions des invendus :

Mardi 25/11/2023 de 9h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi 26/11/2025 de 10h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi 27/11/2025 de 9h à 12h.

Après cette date les jouets, livres et sommes non récupérés seront considérés comme un don à l'Association Centre Social & Culturel « Vent des Iles ».

ARTICLE 3 : Lors du dépôt, le nombre d'articles est limité à 10 par liste. Le nombre de liste est limité à 2 par personne majeure.

Vous devrez **vous acquitter de la somme de 4 euros par liste déposée.**

L'association prélèvera 20% sur la totalité des ventes afin de financer des actions en interne pour les différents publics accueillis.

Aucun chèque ne sera accepté. Paiement uniquement en espèces ou CB.

ARTICLE 4 : Seront acceptés : jouets, livres, BD, jeux de sociétés, vélos, trottinettes, rollers, consoles, portables (DS, Game boy, PSP...) cette liste n'est pas exhaustive. **PAS DE PELUCHES.**

Seuls les articles propres et en parfait état de fonctionnement et respectant les normes en vigueur seront acceptés. Les jouets à piles doivent être

amenés avec des piles pour pouvoir être testés. Les jeux qui ne pourront pas être vérifiés seront refusés.

ARTICLE 5 : Pour le dépôt : le déposant doit : rendre et signer le règlement intérieur et l'attestation sur l'honneur-inscription à la bourse remplie, fournir sa pièce d'identité et sa photocopie, la ou les listes à déposer, étiqueter ses articles selon le modèle ci-contre avec le prix des objets mis en dépôt.

L'association doit : vérifier les pièces des jeux et les jouets, valider l'inscription et accepter les jouets en attribuant un code vendeur. Nous nous réservons le droit de refuser les articles détériorés, incomplets ou non conforme aux exigences de l'Association. Un planning sera proposé afin de vous inscrire pour la restitution de vos invendus et de vos gains.

ARTICLE 6 : l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de détériorations des objets confiés durant toute la durée de l'opération.

Veuillez dater, et écrire la mention « lu et approuvé ».

Date :

Signature :

CENTRE SOCIAL & CULTUREL « VENT DES ILES »
255 avenue Denfert Rochereau
17000 La Rochelle/ Tél 05.46.42.26.08

LISTE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N°	Désignation et description succincte de l'article	Prix demandé	(ne pas écrire dans cette colonne) vendu
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
	Ne rien inscrire dans le cadre réservé aux organisateurs 20% de la somme totale de la vente attribuée au Centre Social et Culturel Vent des Iles	Total au dépôt	Total vendu

Signature au dépôt

Signature à la restitution

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES		CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES	
CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE	CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE
	DESIGNATION		DESIGNATION
PRIX		PRIX	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES		CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES	
CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE	CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE
	DESIGNATION		DESIGNATION
PRIX		PRIX	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES		CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES	
CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE	CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE
	DESIGNATION		DESIGNATION
PRIX		PRIX	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES		CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES	
CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE	CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE
	DESIGNATION		DESIGNATION
PRIX		PRIX	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES		CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VENT DES ILES	
CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE	CODE DEPOSANTS	N° ARTICLE
	DESIGNATION		DESIGNATION
PRIX		PRIX	

Figure 1

